

# 20

## - RAPPORT -

### **OBJET : ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX DIVERS CONCERNANT LES ESPACES VERTS - PROGRAMME 2011**

L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des messins nécessite un programme d'investissements annuels, prenant en compte les suggestions des comités de quartiers, et qui vise notamment à réaménager certains espaces publics, rénover des équipements, remplacer des mobiliers ainsi qu'entretenir l'outil de travail des agents.

Dans ce cadre, les opérations suivantes sont proposées en 2011 :

1. Rénovation des aires de jeux dans divers quartiers: 100 000 €
  - rue des Angéliques à Magny
  - rue Paul Claudel à Queuleu
  - lac Ariane à la Grange aux Bois
  - rue de la Blanche Borne à la Grange aux Bois
  - structure de roller au Plan d'Eau
  
2. Rénovation et aménagement des espaces verts dans les quartiers :
  - Bellecroix :
    - allée Saint Urbice : réfection du cheminement 15 000 €
    - allée Claradine le Gornaix : réfection du cheminement 14 000 €
    - rue du Maréchal Juin : pose de protection en bordure de remparts 20 000 €
  - Grange aux Bois :
    - allée des Bosquets : réfection d'une placette : 31 000 €
  - Queuleu :
    - rue Mme de Staël : Confortement des sentiers de Queuleu : 10 000 €
  - Divers quartiers :
    - fleurissement durable 20 000 €
    - jalonnement des promenades 20 000 €

- |  |           |
|--|-----------|
| 3. Amélioration de l'accessibilité Personne à Mobilité Réduite (P.M.R.) des espaces verts :  |           |
| • allée de la tour du Diable :   | 60 000 €  |
| 4. Réfection des pomperies de l'Esplanade : cette installation permet l'arrosage des jardins de l'Esplanade ainsi que du boulevard Poincaré et alimente plusieurs fontaines avec l'eau de la Moselle | 150 000 € |
| 5. Acquisition de mobilier de jardin : installation de corbeilles et de bancs dans divers quartiers  | 80 000 €  |
| 6. Réfection de sols synthétiques sur plusieurs terrains multisports   | 60 000 €  |
| 7. Acquisition de mobilier de fleurissement :  | 60 000 €  |
| 8. Gestion des boisements dans divers quartiers :  | 15 000 €  |
| 9. Amélioration et entretien de l'outil de travail :   |           |
| • remise en état d'un puits rue Sente à My :   | 9 000 €   |
| • mobilier des vestiaires :  | 15 000 €  |
| • remplacement du banc de semis au Centre Horticole :  | 40 000 €  |
| • entretien et rénovation des serres municipales :   | 30 000 €  |

Le coût total de ces opérations est estimé à 749 000 € TTC.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter ces projets dont le financement est prévu au programme d'investissement 2011 et d'autoriser Monsieur le Maire à engager les procédures de consultation menées conformément aux dispositions du code des marchés publics.

D'où la motion suivante :

**- MOTION -**

**OBJET : ÉQUIPEMENTS DIVERS ET TRAVAUX CONCERNANT LES ESPACES VERTS - PROGRAMME 2011**

Le Conseil Municipal,  
Les Commissions compétentes entendues ;

**VU** la loi n° 95-127 du 8 février 1995 prise notamment en son article 8,  
**VU** le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26, 33 et 57 à 59,  
**VU** l'inscription au programme d'investissement 2011 des opérations afférentes à ces travaux,

**DECIDE** de réaliser les travaux et d'acquérir les fournitures pour un coût total estimé à 749 000 € TTC dont le financement est assuré au programme d'investissement 2011 et de recourir, pour ce faire, à des consultations menées conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics :

1. Rénovation des aires de jeux dans divers quartiers: 100 000 €
  - rue des Angéliques à Magny
  - rue Paul Claudel à Queuleu
  - lac Ariane à la Grange aux Bois
  - rue de la Blanche Borne à la Grange aux Bois
  - structure de Roller au Plan d'Eau
  
2. Rénovation et aménagement des espaces verts dans les quartiers :
  - Bellecroix :
    - allée Saint Urbice : réfection du cheminement 15 000 €
    - allée Claradine le Gornaix : réfection du cheminement 14 000 €
    - rue du Maréchal Juin : pose de protection en bordure de remparts 20 000 €
  - Grange aux Bois :
    - allée des Bosquets : réfection d'une placette : 31 000 €
  - Queuleu :
    - rue Mme de Staël : Confortement des sentiers de Queuleu : 10 000 €
  - Divers quartiers :
    - fleurissement durable 20 000 €
    - jalonnement des promenades 20 000 €

3. Amélioration de l'accessibilité Personne à Mobilité Réduite (P.M.R.) des espaces verts :
  - allée de la tour du Diable : 60 000 €
4. Réfection des pomperies de l'Esplanade : cette installation permet l'arrosage des jardins de l'Esplanade ainsi que du Boulevard Poincaré et alimente plusieurs fontaines avec l'eau de la Moselle 150 000 €
5. Acquisition de mobilier de jardin : installation de corbeilles et de bancs dans divers quartiers 80 000 €
6. Réfection de sols synthétiques sur plusieurs terrains multisports 60 000 €
7. Acquisition de mobilier de fleurissement : 60 000 €
8. Gestion des boisements dans divers quartiers : 15 000 €
9. Amélioration et entretien de l'outil de travail :
  - remise en état d'un puits rue Sente à My : 9 000 €
  - mobilier des vestiaires : 15 000 €
  - remplacement du banc de semis au Centre Horticole : 40 000 €
  - entretien et rénovation des serres municipales : 30 000 €

**DECIDE** de confier la réalisation de ces opérations aux entreprises et fournisseurs titulaires des marchés en cours ou le cas échéant de recourir aux consultations nécessaires menées conformément aux dispositions du code des marchés publics,

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité de préparer, d'engager et de prendre toute décision, en sa qualité de représentant du pouvoir adjudicateur, pour mener à bien la procédure de marché public conformément au code des marchés publics, en vue de la réalisation des opérations susvisées,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces contractuelles se rapportant à ces opérations, ainsi que le ou les avenants éventuels conformément à l'article 20 du Code des Marchés Publics, dans le cadre des dispositions de la loi du 8 février 1995 et dans les limites des crédits alloués,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à exécuter les marchés et les pièces contractuelles s'y rapportant et à procéder au paiement des sommes correspondantes,

**SOLLICITE** toutes les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre,

Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée :

Marielle OLESINSKI